



Éditorial

Quelle démocratie après le printemps ?

Ce « Coup de Griffes » est le dernier avant les élections dont les résultats impacteront toute la société française. Les éditoriaux de nos n° 11, 12 et 13 s'intitulaient respectivement : « *Le verbe Résister se conjugue toujours au présent* », « *Loi de la jungle ou société solidaire ?* » et « *Dans quel monde voulons-nous vivre demain ?* ». Et celui du n° 14 demandait « *Il est où le bonheur ? Il est où ?* » Une partie des réponses se trouvera dans les urnes.

En attendant, MEF et DGAFP sont écartelés entre deux mouvements contradictoires : d'un côté, la précipitation pour faire passer le maximum de réorganisations et de textes avant les « changements de têtes » ; de l'autre, l'attentisme et la réduction de l'agenda social à sa portion congrue... Que dire des réunions se situant dans ce cadre quand, qui plus est, certains présidents ne sont même pas au courant des dossiers... C'est affligeant.

Seule constante au milieu de ce qui ressemble à une « fin de règne » : les agents sont toujours malmenés par un management de plus en plus toxique (cf. p4). Alors, puisque toute la vie du MEF tourne autour de ces échéances, **SUD Centrale Solidaires** vous en parle.

Leurs mensonges

Certains candidats, désignant des boucs émissaires et jouant sur les peurs, proposent des mesures simplistes et inefficaces qui accroîtraient encore la fracture sociale dont nous souffrons déjà tous. D'autres, tels les praticiens du temps de Molière, proposent « saignées » et « purges » au peuple et à l'État en prétendant soigner ainsi tous les maux de la société française. Exit les fonctionnaires dont viendrait tout le mal : entre 150 000 et 500 000 (*quand on n'aime pas, on ne compte pas*). Mais, même répété en boucle sur tous les médias, aucun mensonge ne pourra jamais devenir une vérité.

La gravité de la situation exige que chacun de nous ouvre les yeux et s'interroge.

Les enjeux

Pour bâtir une société mettant en œuvre les grands principes inscrits aux frontons des édifices publics « Liberté, égalité, fraternité », nous devons être vigilants et conséquents. Battons-nous pour la « Liberté » de penser, s'exprimer, circuler, contester, manifester... Pas la liberté du renard dans le poulailler qui s'en prend toujours aux plus faibles. Mais celle du respect mutuel et de la recherche permanente de l'intérêt collectif selon laquelle « la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres ».

Attachons-nous à l'« Égalité » entre tous ceux qui vivent en France quels que soient leur genre, leur origine, leurs croyances, leur nationalité. Ils doivent avoir les mêmes droits (*et devoirs*) et les mêmes accès à l'éducation, la santé, l'emploi, la sécurité...

Et faisons vivre la « Fraternité » en conjuguant solidarité, partage, intérêt général, ce fameux « vivre ensemble » qui s'enrichit de nos différences. Comme le révèle l'INSEE « *Plus d'un quart des Français mariés en 2015 ont épousé un étranger* ». (cf. aussi p 3 et 4).

Nos valeurs

Pour défendre les valeurs de la République, renforcer l'action publique, développer les services publics de proximité, il faut plus de fonctionnaires ! Et des fonctionnaires travaillant dans de meilleures conditions car en dépend la qualité du service rendu aux usagers. Au moment de la mise sous presse, **SUD Centrale Solidaires** ignore quels candidats brigueront nos suffrages. Mais prenons le temps de lire leur programme (*s'ils en ont un*). Et faisons preuve de lucidité et de vigilance ! Au moment de nos choix, pensons à nos enfants qui ont besoin d'éducation, à nos parents qui ont besoin de personnel soignant...

Rappelons-nous enfin que le résultat des urnes, quel qu'il soit, ne scellera pas tout.

Quel que soit l'heureux élu, il ne faudra pas lui laisser faire tout et n'importe quoi. L'avenir de notre société dépendra encore et toujours de la capacité de tou-te-s à réfléchir, à agir, à réagir, à lutter pour leurs droits, à imposer l'intérêt collectif... Gardons en mémoire ce vers de Victor Hugo « *Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent* ».

Alors luttons et osons dire NON !

Échos des luttes

◆ **7 mars**, le secteur santé / social et médico social mobilisé contre la baisse des effectifs et pour obtenir des conditions de travail garantissant une prise en charge de qualité des usagers. Victime de ce mal être, ce même jour, une infirmière s'est donnée la mort à Cochin.

◆ **8 mars**, pour l'égalité entre femmes et hommes. En France, 300 actions portées par 38 organisations pour exiger égalité salariale (salaire, carrière) et amélioration des conditions d'emploi. Mobilisations similaires dans le monde entier.

◆ **13 mars**, une militante grecque passe en jugement. Vaso GOVA a lutté contre le licenciement des 595 femmes de ménage du ministère des Finances de Grèce. Après avoir combattu les privatisations, ces femmes ont réclamé pacifiquement d'être réembauchées, ce qui leur a valu d'être arrêtées. En agissant pour leur libération, Vaso a été accusée de « résistance à l'autorité et insultes ». **Solidaires** exige l'abandon total des poursuites contre Vaso.

◆ **15 mars, rassemblement en souvenir d'Edouard**. Militant SUD-Rail à la SNCF, il subissait d'innombrables pressions hiérarchiques. Edouard était un travailleur handicapé. Le médecin préconisait qu'il reste dans son environnement de travail et interdisait tout déplacement... Pourtant, un conseil de discipline l'avait condamné à 12 jours de mise à pied et un déplacement disciplinaire pour « un regard menaçant » envers un directeur. Edouard a mis fin à ses jours...

◆ **19 mars**, marche pour la justice et la dignité contre l'humiliation, le racisme et les violences policières et pour celles et ceux qui réclament vérité et justice pour leurs morts.

Sexisme, racisme, discriminations

Les inégalités femmes-hommes

Du 7 novembre à 16h34 au 31 décembre 2016, toutes les femmes ont travaillé « bénévolement ».
Ces 38 jours ouvrés restant représentent la différence de salaire entre femmes et hommes.



Pour calculer ce nombre de jours, l'écart de 15,1 % - calculée par Eurostat, l'organisme de statistiques de l'Union Européenne - a été appliqué au nombre de jours ouvrés en 2016 (253), soit 38,203 jours ouvrés. Cette méthode a permis d'arriver à

la date du 7 novembre 2016 à 16h34 et 7,5 secondes.

Et encore, ces écarts de rémunération ne prennent pas en compte les inégalités de recours au temps partiel : 30,4 % des femmes contre 8 % des hommes (Insee 2015). Et, bien évidemment, il en va ainsi chaque année...

Les divagations sexistes et racistes de l'extrême droite européenne

L'eurodéputé polonais d'extrême-droite Janusz Korwin-Mikke a osé affirmer récemment en séance plénière du Parlement européen à Bruxelles « *Bien entendu, les femmes doivent gagner moins que les hommes, parce qu'elles sont plus faibles, elles sont plus petites et elles sont moins intelligentes* » !

Après ces propos sexistes, une pétition demandant son exclusion temporaire de l'hémicycle européen a été lancée sur le web et a rassemblé près de 650 000 signatures.

Il devrait être sanctionné pour ces propos sexistes (décision semaine du 16 mars).

Les fantasmes sur les migrants ont la peau dure !

Dès qu'il s'agit de parler des migrants, les affirmations les plus fantasques fusent.

La France a longtemps eu recours à des travailleurs migrants qu'elle allait chercher dans ses anciennes colonies (Afrique du Nord et Afrique noire notamment), par exemple pour faire tourner son industrie automobile. Avec la crise, la France n'est plus allée les chercher mais le pli était pris. Bon an mal an, la France a réussi à absorber le flux de migrants économiques venus chercher ici de quoi faire vivre les familles là-bas.

Mais, depuis quelques années, des migrants fuient désormais les pays dévastés par des guerres (Irak, Lybie, Syrie,...) menées souvent pour des intérêts économiques ou stratégiques occidentaux. L'arrivée de ces migrants constitue une sorte de « boomerang » des interventions armées (justifiées ou pas) faites dans leurs pays.

Pour sa part, la **Fonction publique** pérennise cette situation en s'obstinant à ne pas revaloriser les filières très féminisées comme la filière sociale. Ainsi, le PPCR applicable aux assistants de service social (ASS) et aux conseillers techniques de service social (CTSS) passe ces corps virtuellement en catégorie A mais concrètement avec des équivalences en B2 ou B3. De qui se moque-t-on ?

Quant au MEF, sa seule préoccupation consiste à faire voler en éclat le plafond de verre pour ses administratrices civiles et assimilées. Mais une hirondelle ne fait pas le printemps ! A quoi sert ce « ravalement de façade » si personne ne se préoccupe des inégalités dans les déroulements de carrière des fonctionnaires C, B et petit A ?

Pour **SUD Centrale Solidaires**, ne faudrait-il pas autoriser la préparation des examens et concours professionnels en tout ou partie sur le temps de travail ? Et créer un IRA sur Paris ? Car ce sont toujours les femmes qui accomplissent l'essentiel des tâches domestiques : en moyenne, 3h30 par jour contre 2h pour les hommes (Insee 2015).

Nos dirigeants prétextent de cette double journée de travail pour pénaliser les salaires et carrières des femmes !

Cet eurodéputé, coutumier des dérapages racistes, avait précédemment comparé les jeunes chômeurs à des « **nègres** » (2014) ; été épinglé pour avoir fait un **salut hitlérien** dans l'hémicycle (octobre 2015) ; et sanctionné en juillet 2016 par le Parlement pour avoir déclaré que l'arrivée massive d'immigrants en Europe était comparable à un « **déversement d'excréments** ». Mais, franchement, une privation de dix jours d'indemnités de présence au Parlement (3 060 €) et une suspension d'activité parlementaire pendant cinq jours, ce n'était pas cher payé pour ces abominations.

Depuis 2015, ce nouveau flux migratoire provoque de peurs, fantasmes et élucubrations grotesques. Un nombre croissant « d'intox » circule : les migrants viendraient en France pour profiter de son système d'aides (dont ils abuseraient sans vergogne) ; certains vont jusqu'à affirmer, qu'en cumulant les aides, la personne migrante serait plus avantagée que le Français dit « de souche ».

D'abord, **il ne faut pas mélanger allègrement aides financières et aides humanitaires**. Concernant ces dernières, il paraît utile de rappeler quelques grands principes. L'accès aux soins médicaux, à l'aide alimentaire et à un logement, ne sont pas des spécificités françaises. Ce sont des droits fondamentaux auxquels tout être humain doit avoir accès dès lors qu'il se trouve sur le sol d'un des 193 pays membres des Nations-Unies ! Et ces aides humanitaires sont soumises à des conditions drastiques.

de tous ordres, ça suffit !

Ces droits fondamentaux sont reconnus depuis la signature de la convention de Genève en 1951 à l'unanimité des pays présents et représentés. La France doit les accorder à toute personne réfugiée, sinon elle se placerait d'elle-même non seulement en dehors de l'Europe mais aussi de l'ONU !

Et quant aux aides financières, arrêtons de fantasmer. Le migrant apporte sa force de travail en France sans que celle-ci ait à financer son éducation et, bien souvent, sans qu'elle ait à lui verser de retraite. Au final, l'immigration rapporte plus qu'elle ne coûte. Et les enfants des migrants d'hier sont souvent les Français d'aujourd'hui et de demain.

C'est ainsi que la France s'est construite avec l'apport de tous ces gens venus d'ailleurs lui apporter leurs bras, leur intelligence, leur dynamisme, leur sens du partage... En remontant seulement sur trois générations, un Français sur quatre compte dans sa famille un ancêtre d'origine étrangère. C'est ce brassage de cultures qui fait la richesse de la France.



Comme le dit la Cimade : « Contre une Europe qui se barricade, stigmatise et expulse, l'histoire nous invite à mieux questionner le présent, et imaginer demain. En appelant à bâtir des ponts et pas des murs entre les êtres humains, les communautés et les peuples. En invitant chacun à élargir l'espace de sa tente pour accueillir l'autre et à partager la conviction qu'on ne peut vivre pleinement son humanité qu'en relation avec les autres : l'humanité passe par l'autre »

La Cimade (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués, créé en 1939) vient d'éditer un guide intitulé « *Lutter contre les préjugés sur les migrants* ». Pour susciter curiosité et réflexions, ce guide laisse la part belle aux données emblématiques et renvoie à des sources, récentes et clairement identifiées à chaque fois (Nations-unies, Eurostat, Insee, Banque mondiale).



Vous pouvez trouver ce guide sur le site de la Cimade (<http://www.lacimade.org/publication/petit-guide-lutter-contre-les-prejuges-sur-les-migrants>). Vous pouvez aussi vous adresser à **SUD Centrale Solidaires**.

Nous sommes tous des enfants d'immigrés... et tous des autistes...

« **Je ne suis pas autiste** » a récemment martelé à trois reprises, sur une chaîne publique, un candidat à l'élection présidentielle. Déjà, en 2016, au MEF, un directeur général mécontent de ses représentants du personnel les avait qualifiés « d'autistes »...

Ces dérives stigmatisant une partie de la population en raison de son handicap sont inqualifiables et indignes.

Rappelons que la loi prohibe 22 critères de discrimination au nombre desquels le handicap.

Comme vous, le syndicat **SUD Centrale Solidaires** ne veut pas d'une société dans laquelle des « élites » feraient le tri entre les humains « respectables » et les autres... Nous refuserons toujours ces visions, cette loi de la jungle imposée au plus grand nombre par les plus riches et les plus forts. Tou-te-s celles et ceux qui vivent et/ou travaillent dans notre pays doivent se respecter et être respecté-e-s. Nous sommes tou-te-s différent-e-s ? Et alors ? Tant mieux ! Ne nous laissons plus jamais diviser.

Quand ils sont venus les chercher... par le Pasteur Martin Niemöller

Quand les nazis sont venus chercher les communistes,
je n'ai rien dit ; je n'étais pas communiste.
Quand ils ont enfermé les sociaux-démocrates,
je n'ai rien dit ; je n'étais pas social-démocrate.
Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
je n'ai rien dit ; je n'étais pas syndicaliste.
Quand ils sont venus me chercher,
il n'y avait plus personne pour protester.

Pasteur Martin Niemöller (1892 – 1984)
interné en 1937 à Moabit, Berlin, Sachsenhausen et Dachau



Respect, résistance et solidarité !

La mobilité ? Vaste question !

Le 27 janvier dernier, **SUD Centrale Solidaires** a rencontré la DRH, en bilatérale, pour creuser l'une des questions qui vous tient à cœur : la mobilité. Ou plutôt les problèmes de mobilité qui croissent au fil des réductions d'effectifs et des non remplacements de départs en retraite. Notre syndicat a redit ce qui avait déjà été écrit dans ces colonnes : il est urgent d'engager une réflexion partagée sur la mobilité réelle et sur son organisation à l'échelle du ministère.



Entre les fiches de poste publiées alors que les postes sont déjà pourvus, les recherches fumeuses du « mouton à cinq pattes » qui finissent par le recours à des contractuels, l'absence de réponse... Aujourd'hui, rien n'est clair et les agents attendent de vraies règles du jeu.

D'autres questions se posent. Citons-en trois :

- celle des personnels en instance d'affectation qui ne sont pas seulement victimes d'une mauvaise gestion mais d'une absence totale de gestion ; cette situation entraîne un gâchis humain auquel il est urgent de mettre un terme ;
- celle des personnels victimes de discriminations qui ne disent pas leurs noms, mais qui existent tout de même ;
- et puis celle des évolutions de carrières (promotions) freinées par des changements de direction ou service.

Sur toutes ces questions, **SUD Centrale Solidaires** a des propositions qu'elle présentera au groupe de travail du 19 avril prochain...

Une innovation contre le management toxique !

Finalement, il s'en passe des choses à Bercy...

Il était une fois une direction prestigieuse du secrétariat général. Aucun problème spécifique à déplorer avant l'arrivée d'un nouveau directeur. Se met alors en place un management tellement toxique qu'il met en souffrance tous les agents de la direction.

Au sein de cette direction, une petite unité de travail fait de la résistance. Tous les agents ou presque vont voir le médecin de prévention. Le sujet passe même en CHSCT-C. Résultat : toute l'unité a été « exfiltrée » de sa direction et rattachée à la DRH.

En voilà une idée innovante qu'elle est bonne !

Le syndicat **SUD Centrale Solidaires** propose que toutes les unités de travail confrontées à un management toxique adoptent la même démarche et que la DRH les accueille toutes !... Cela risque de se bousculer au portillon.



À vos agendas **Bercy au cœur de l'action publique**

Lundi 27 mars
de 11h30 à 14h30
au CASC



Je souhaite prendre contact

Nom :
Prénom :
Grade / échelon :
Service / site :
Courriel :

Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :
Grade / échelon :
Service / site :
Courriel :

Syndicat Sud Centrale Solidaires
Tél. : 01 53 18 79 96 - 8 80 68 - 8 07 06 - 8 73 31
syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr
Site : www.sudcm.org/

**Sud Centrale
Solidaires**

vous écoute

**Dates des prochaines permanences mensuelles
ouvertes de 12h à 15h30 :**

- ◆ Le 6 avril sur Bercy - pièce 0064 Nord 1
- ◆ Le 11 avril sur Ivry - pièce 1238
- ◆ Le 13 avril sur l'Atrium - pièce 1359
- ◆ Le 24 avril sur Condorcet - pièce 2162

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à prendre rendez-vous avec nous.



**Contractuels,
Solidaires Finances** vient de publier deux guides pour vous. Pour vous les procurer, contacter **Sud Centrale Finances**